



COopération pour le Développement et Amélioration des Transports Urbains et périurbains
Cooperation for urban mobility in the developing world

SEMINAIRE « COOPERATION ET DEPLACEMENTS REGIONAUX » CODATU – 20 JUIN

Intervention de Thierry CORNILLET – Député européen- Vice-Président de la Région Rhône-Alpes

Merci Monsieur le Professeur,

Mesdames, Messieurs. Dans le cadre de cette journée de travail et d'échange d'expérience, j'ai reçu commande de vous présenter le cadre de la coopération décentralisée, et plus particulièrement le rôle de la Région.

Fort heureusement, les hommes n'ont pas attendu d'avoir un cadre légal pour établir des relations entre eux. Néanmoins, un cadre législatif a été rendu nécessaire afin de permettre à des collectivités de même niveau mais situées dans des pays différents d'établir entre elles des relations sur la base d'une convention qui n'empiète pas sur le domaine international de l'Etat. C'est ainsi que l'on pourrait définir la coopération décentralisée, dont le cadre législatif français est réglementé par la loi du 6 février 1992. Cette coopération décentralisée a pris aujourd'hui une importance considérable puisqu'à ce jour plus de 3000 collectivités françaises, quel que soit leur niveau, ont signé des accords de coopération décentralisée avec d'autres collectivités étrangères. J'ajoute que les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont toujours aidé la relance et la poursuite de ces initiatives de coopération décentralisée, qui participent de la présence française dans le monde.

En ce qui concerne la région Rhône-Alpes, nous avons une très forte activité en matière de coopération décentralisée, puisque nous sommes même la première Région de France en la matière. Sans vouloir vous encombrer de chiffres, je citerai simplement que la Région Rhône-Alpes consacre à cette coopération décentralisée un budget de 6 millions d'euros annuel, ce qui est déjà une somme assez consistante. Notre budget est articulé en trois lignes budgétaires : les coopérations interrégionales et les stratégies communautaires ; l'aide au

développement, à la solidarité et à la francophonie ; le soutien à l'engagement des jeunes. La dotation financière et la structure de ce budget témoignent de notre souci politique qui est à la fois de favoriser et d'accroître l'ouverture internationale de Rhône-Alpes, mais aussi d'accroître l'activité de notre territoire car notre dynamisme dépend aussi de notre capacité à attirer chez nous un certain nombre d'élites d'autres pays. Dès lors, au delà des 6 millions d'euros que je viens d'évoquer, on peut également additionner les 18 millions d'euros que nous consacrons à l'aide à l'enseignement supérieur avec les programmes de bourses internationales, et les 4 millions d'euros que nous consacrons à la promotion économique internationale dont est en charge l'association ERAI – Entreprise Rhône-Alpes Internationale, et qui permet d'aider les PME rhônalpines à s'établir sur des marchés extérieurs.

Revenons un instant à la coopération décentralisée menée par la Région Rhône-Alpes. Cette coopération décentralisée nous permet de toucher des partenaires du monde entier. Il y a des relations privilégiées liées à la proximité géographique, et en particulier les relations transfrontalières que nous entretenons avec Genève, le Val d'Aoste, le Piémont etc.

Avec trois autres régions européennes (la Lombardie, la Catalogne et le Baden – Wurtemberg), nous avons créé les « Quatre Moteurs pour l'Europe », ce club ayant pour objectif d'assurer une présence européenne commune sur les grands marchés extérieurs (Etats-Unis, Chine, Japon, etc.). L'autre politique de relations européenne se développe évidemment en direction de l'Est, et notamment avec la Région de Mopolska en Pologne et la région de Krascuvi en Hongrie. Nous avons des relations économiques et culturelles très soutenues avec le Québec et la capitale de l'Ontario. Nous avons également inauguré récemment des nouvelles coopérations en Amérique du Sud, avec l'Etat du Parana au Brésil et l'état de Cordoba en Argentine. Nos actions en faveur des pays africains sont également très importantes, que ce soit avec le Maghreb arabe (Tunisie, Maroc et depuis quelques mois Algérie) ou avec d'autres états africains (Mali, Sénégal, Afrique du Sud). Cette présentation serait imparfaite si j'omettais de citer nos partenaires asiatiques, et plus particulièrement la ville de Shanghai, mais également la province Ho Chi Minh Ville au Vietnam et des coopérations au Laos. Enfin, la région de Bangalore en Inde, située dans l'Etat du Karnataka, figure également parmi nos partenaires les plus récents.

Ce balayage géographique permet de montrer la variété et la complémentarité de nos alliances internationales, qui se déclinent toutes à travers des programmes d'actions extrêmement concrets qui mobilisent à la fois des partenaires institutionnels et des ONG sur le terrain. Cette

combinaison nous permet d'avoir un taux d'efficacité optimal et de toucher très directement les cœurs de cible que nous avons stratégiquement désignés. Voilà en quelques mots quelle est l'idée générale de la conception que la Région Rhône-Alpes a en matière de coopération décentralisée.

Je voudrais également vous faire part d'une création, dont la Région Rhône-Alpes et votre serviteur sont les initiateurs. J'ai d'ailleurs l'honneur d'en être Président. Il s'agit de l'Association Internationale des Régions Francophones. Cette association est née à l'occasion des Rencontres internationales des régions francophones qui se sont déroulées en Novembre 2002 à Charbonnières, et qui ont regroupé 79 délégations venues du monde entier. Cette création fait suite à un double constat : l'émergence de plus en plus évidente d'un monde « multi-polaire » dont l'aspect linguiste peut être un des facteurs structurels ; la montée en puissance du fait régional partout dans le monde. A partir de ces deux éléments objectifs, il semblait nécessaire que les régions ou que les collectivités territoriales régionales du monde entier puissent avoir à leur disposition un outil commun d'échanges, de réunions, d'informations et même d'actions. C'est donc l'objectif de cette Association, l'Association Internationale des Régions Francophones, qui peut très rapidement mobiliser des moyens financiers et humains très importants puisque les seules Régions Françaises consacrent quelques 30 millions d'euros annuels à des actions fléchées dans les budgets de pays francophones. A partir de cette seule manne française, on peut imaginer que c'est plus de 120 millions d'euros qui sont annuellement consacrés par les régions à des actions internationales en direction de pays francophones, ce qui est considérable si on met ce chiffre en parallèle avec le chiffre du budget institutionnel de la Francophonie qui avoisine les 150 millions d'euros. Cette association a donc vocation à créer des « mariages » entre régions du monde entier, ces « mariages », que l'on peut juridiquement qualifier de coopération décentralisée ayant vocation à faire naître des actions bilatérales ou multilatérales sur des problématiques communes.

Je conclurai cette présentation en indiquant que la philosophie de la coopération décentralisée, en tout cas en ce qui concerne la philosophie de la coopération décentralisée en Rhône-Alpes, n'est pas une philosophie qui vise à plaquer notre vision du monde chez nos partenaires, notamment lorsqu'il s'agit de nos partenaires du Sud, mais au contraire d'être une philosophie de dialogue et d'échanges. Notre problème est d'identifier des partenaires suffisamment sérieux pour qu'ils puissent nous faire part d'une analyse fiable de la conjoncture locale, afin que nous n'ayons pas à faire à des gens dont la seule ambition soit de dilapider l'argent du

contribuable rhônalpin. Ce souci explique le contrôle extrêmement rigoureux que nous menons lors de la mise en œuvre de nos programmes, et, même si la compétence transports urbains n'est pas une compétence traditionnellement régionale, je suis certain que nous partageons cette philosophie et que la coopération décentralisée constitue pour nous tous un outil pragmatique, dynamique et solidaire.